



Le Faisan

La présence du faisan est attestée en Angleterre dès l'an 1060. En France, son acclimatation remonte au XIII^e siècle, sous le règne de Louis IX, qui l'introduisit dans le bois de Vincennes. Ce n'est toutefois que sous Louis XIV que l'espèce suscita un véritable intérêt en tant que gibier de tir. Le souverain encouragea alors son élevage, qui connut un essor important sous Napoléon III, parallèlement au perfectionnement des armes à feu. Ainsi, la pratique de la chasse à tir a largement contribué au développement et à l'implantation durable des populations de faisans en France.



Mieux le connaître

Le faisan fait partie du patrimoine faunistique en Europe depuis près de 25 siècles.

Il existe désormais une multitude d'espèces avec différentes particularités.

Aujourd'hui en raison de sa biologie et de ses capacités d'adaptation, il est l'un des gibiers le mieux représenté de notre avifaune.

Le faisan est la première espèce d'oiseaux sédentaire prélevé.

La période de reproduction est caractérisée par le chant du coq dès le mois de février.



Mieux le connaître

Le faisan est polygame.

La faisane niche au sol et les premiers œufs sont pondus dès la première quinzaine de Mars.

L'incubation est de 23 à 25 jours. Le rythme de ponte est de 2 œufs tous les trois jours. À la suite de l'échec du premier nid ou après la disparition des poussins; la faisane peut recommencer à pondre.

Les pontes sont installées dans des endroits très divers; preuve des facultés d'adaptation de ce gibier.

L'alimentation du faisan est très variée; il consomme aussi bien des graines que des fruits ou des insectes, des bourgeons ou des racines ou encore des petits escargots et des vers.



Le repeuplement 1/ 1

C'est quoi ?:

C'est une action visant à constituer ou reconstituer une population en général à partir de faisans d'élevages ou de reprise sur le terrain. A l'heure actuelle, le mot « repeuplement » est employé pour désigner le renforcement annuel des effectifs par des lâchers de reproducteurs en hiver et/ou de jeunes faisans en été.



Le repeuplement 1/2

- **L'échelle du repeuplement** : Trop souvent, les opérations de repeuplement sont dictées par des contraintes structurelles et humaines. Les responsables des sociétés de chasse effectuent alors les lâchers en fonction de leur seul territoire, sans suffisamment prendre en compte les secteurs environnants, les caractéristiques du milieu ou encore la pression exercée par les prédateurs. Pour maximiser les chances de réussite, le territoire et ses contours doivent être adaptés aux exigences de l'espèce, et non l'inverse. La gestion des prédateurs doit également être intégrée de manière systématique à la stratégie de repeuplement.
- **La gestion à l'échelle d'un groupement** : La législation ayant évolué favorablement, la constitution de groupements cynégétiques permet désormais de mettre en place un objectif commun de gestion d'une espèce sur des surfaces plus vastes, tout en conservant l'autonomie de chaque territoire. L'enjeu est avant tout de coordonner les pratiques et d'appliquer des règles communes sur plusieurs territoires afin d'assurer une gestion cohérente et efficace à l'échelle de l'espèce.



Le repeuplement 1/3

Pour avoir une réelle chance de constituer ou de reconstituer une population naturelle, le repeuplement doit s'inscrire dans une démarche ambitieuse et sur le long terme. Une réintroduction massive, par exemple de 400 à 600 oiseaux d'élevage sur une seule ACCA de 200 ou 300Ha, ne constitue pas nécessairement la meilleure stratégie. Il serait préférable de répartir les lâchers, par exemple à raison de 40 à 60 oiseaux sur une dizaine d'ACCA contiguës, à condition que leurs territoires présentent des habitats favorables à l'accueil et au maintien de l'espèce. La qualité et l'origine des oiseaux réintroduits sont également déterminantes. Il est essentiel de privilégier un élevage engagé dans la conservation et la sélection d'une souche d'oiseaux issue de reproducteurs « F1 » ou eux-mêmes prélevés dans la nature, et assurant la maîtrise et le contrôle de l'ensemble de la chaîne de production, de l'œuf jusqu'à la livraison des oiseaux. Cette maîtrise doit permettre de garantir une parfaite traçabilité ainsi qu'un suivi génétique de la souche au fil des années. Enfin, les méthodes d'élevage doivent se rapprocher autant que possible des conditions de vie naturelles, afin de favoriser des oiseaux présentant les meilleures capacités d'adaptation, de survie et, à terme, de reproduction dans le milieu naturel.



Repeuplement 1/4

Les périodes de lâcher pour repeupler: Les deux périodes les plus favorables de lâcher sont en hiver (Janvier)« avec des reproducteurs d'au moins 18 mois. La deuxième période propice pour le repeuplement en jeunes oiseaux, est en aout, après les moissons et suivant les couverts disponibles. Pour être efficace, une opération de repeuplement doit être reconduite au moins pendant trois ans.

Repeuplement d'été: il faut compter 30 à 40 jeunes oiseaux au 100 ha sur chaque territoire se jouxtant et participant à l'opération pendant trois ans minimum. Compter 60% de femelles pour 40%de coqs.

Repeuplement d'hiver: Pour les lâchers de reproducteurs en janvier il faut compter au 100ha, au minimum trois points d'élevage avec un coq et trois poules (de très bonne souche) par point.

Stratégie de repeuplement: Le lâcher de reproducteurs en hiver est plutôt conseillé dans les sites ou les bois, les marais, les friches ou le maquis sont bien représentés, soit 25 à 40% de la superficie et celui des faisandeaux l'été si la plaine cultivée est largement majoritaire de 80 à 90%. Concernant la proportion de coqs et de poule, il faut se souvenir que ce sont les coqs qui tiennent le territoire et que le sexe ratio moyen en nature est proche de 1/1. Pendant toute la période de repeuplement, la proportion peut être de 30 à 35 poules pour 15 à 20 coqs.



Mode de lâcher

Les volières intermédiaires

Qu'elles soient fixes ou mobiles, les volières intermédiaires constituent un dispositif important dans le processus de réintroduction. Elles ne sauraient toutefois se substituer à l'environnement naturel des oiseaux, qui demeure l'objectif final de leur remise en liberté.

Leur principal objectif est d'optimiser les chances de survie des oiseaux au cours de leur première semaine de liberté. Elles constituent une étape de transition entre la vie en élevage et l'autonomie en milieu naturel. Elles permettent notamment de limiter le stress lié au transport, de favoriser l'acclimatation au nouvel environnement et de laisser aux oiseaux le temps de prendre leurs repères avant leur libération complète.

Le maintien temporaire de quelques individus en captivité pendant quelques jours peut également servir de point de repère aux oiseaux déjà relâchés, en favorisant leur retour et leur maintien à proximité de la volière.

De forme carrée et d'une superficie de 7×7 m, ces volières intermédiaires pourront être utilisées aussi bien pour les réintroductions estivales, avec 15 à 30 faisandeaux au maximum, que pour la reproduction hivernale, selon une proportion d'environ un coq pour trois à quatre poules.

Les volières mobiles peuvent aussi servir pour la reproduction des perdrix.



Volière intermédiaire

VOLIÈRE 7m X 7m

(Conçue avec des barrières type "Héras")

